

Département de la Somme

-----  
Arrondissement d'AMIENS  
-----

Communauté de Communes  
Nièvre et Somme  
1, allée des quarante  
Parc d'Activités des Hauts du  
Val de Nièvre – BP 30214  
80420 FLIXECOURT  
-----

Tél : 03.22.39.40.40  
-----

OBJET :

Financement partiel du coût de  
location d'un local temporaire  
par la commune de Flixecourt  
pour la mise à disposition d'un  
bureau pour la MLIFE  
-----

Date de convocation :  
1 février 2024

Date de séance :  
7 février 2024

Date d'affichage :  
14 février 2024  
-----

Membres en exercice : 55

Membres présents : 39

Membres votants : 44  
-----

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à  
12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, le conseil  
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des  
fêtes de Crouy-Saint-Pierre, sous la présidence de Monsieur René  
LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL,  
SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, ALEXANDRE,  
Mrs LEITAO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY,  
VIGNON, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD,  
LOGNON, DELAFOSSE, COLOMBEL, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS,  
WALIGORA, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE,  
DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes CHEVALIER, CAPRON, LICOUR, CERNEY,  
Mrs PINCHON, ALEXANDRE, LEULIER, MAUGER, GUILLOT,  
MADANI-BUTIN, BLAIZEL, TIRMARCHE, HENRY, BOULLET, LEBLANC  
D, LEBLANC JM.

M ALEXANDRE donne pouvoir à MME BENEDINI

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER

M HENRY donne pouvoir à M PARMENTIER

MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

MME CERNEY donne pouvoir à M DUCROTOY

Secrétaire de séance : MME SOUILLARD

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Vu le Code général des Collectivités territoriales

Vu la délibération n°12/2021 du 24 mars 2021 fixant les  
compétences de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu la délibération 39/2020 du 09 juillet 2020 autorisant le  
Président à signer tous les contrats de location, baux et actes de  
vente liés à la location et à la commercialisation de tous biens  
immobiliers appartenant à la Communauté de communes Nièvre  
et Somme, et à signer tout document se rapportant à cette affaire,

Il est précisé au Conseil communautaire que le Guichet Emploi Intercommunal fermera en février.

En parallèle, une Maison France Services ouvrira, sous compétence communale de la ville de Flixecourt. A l'issue des travaux en cours dans le bâtiment de la Perception, la MFS intégrera ce bâtiment.

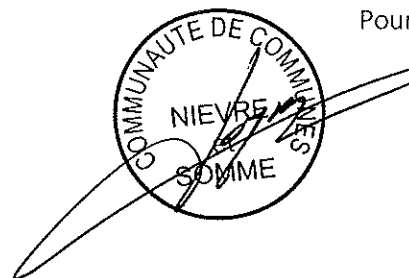
Durant la période des travaux (mars à septembre 2024), la ville de Flixecourt va mettre en place des locaux provisoires type Algeco, qui accueilleront la MFS, mais aussi la MLIFE, qui bénéficiait jusqu'alors d'un bureau mis à disposition au sein du Guichet Emploi, par convention avec la Communauté de communes Nièvre et Somme.

A ce titre, la CCNS propose de participer à hauteur de 25% au coût de la location d'un local provisoire, le temps des travaux.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Autorise la prise en charge du coût de la location engagée par la commune de Flixecourt, à hauteur de 25% du montant TTC, pour la période couvrant les travaux du bâtiment dit « la Perception »,
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Pour extrait conforme,  
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 13 février 2024 et de sa publication le 14 février 2024.

